

Communiqué de presse

Moutier, le 04.12.2015

Pour une intégration de la question de l'hôpital dans le rapport d'experts !

Le Comité « Notre Prévôté » a pris connaissance avec stupéfaction du fait que la question de la pérennité de l'Hôpital du Jura bernois ne serait pas examinée par les experts indépendants chargés de peser les pour et les contre d'un rattachement de Moutier au canton du Jura. Le Comité revendique que cet aspect fondamental pour la population soit intégré dans ce rapport.

Le maintien d'un hôpital de soins aigus avec un service d'urgences à Moutier est l'un des enjeux concrets fondamentaux de la votation de 2017 pour la population. Il est en effet légitime de se poser la question de savoir si la capacité financière plus limitée du canton de Jura pourrait suffire à long terme à maintenir une telle infrastructure dans la cité prévôtoise, alors qu'un autre site de soins aigus existe à Delémont, dans un canton où les urgences de l'Hôpital de Porrentruy sont déjà en passe d'être fermées la nuit faute de moyens. Et l'on ne parle même pas des centaines d'emplois en jeu, ni de l'apport indirect important pour les commerçants de la ville de Moutier.

Il apparaît donc indispensable que la question de l'avenir du site hospitalier de Moutier soit abordée dans ce rapport. Si cela ne devait pas être le cas, la seule conclusion à tirer sera que l'avenir de l'Hôpital de Moutier est derrière lui et son temps compté si la cité prévôtoise rejoint le canton du Jura.

Une pétition en ce sens va être lancée au plus vite par notre comité.

Le Comité Notre Prévôté